



# Ecologie : les grandes controverses

Février 2010

## Résumé

L'imaginaire occidental est aujourd'hui encore très profondément marqué par les Lumières, et en particulier par l'idée d'un « progrès » scientifique et technique devant permettre à l'homme de s'émanciper de la nature. Personne n'a mieux résumé que **Descartes** ce projet, lorsqu'il affirmait dans son *Traité du Monde* que la science moderne entendait rendre l'homme « *maître et possesseur de la nature* ». Personne, si ce n'est peut-être Francis **Bacon** dans *La Nouvelle Atlantide* lorsqu'il écrit que « *la Nature est une femme publique* » avant d'en conclure que « *nous devons la mater, pénétrer ses secrets et l'enchaîner selon nos désirs* ».

Le progrès scientifique et technique a en effet permis à l'homme de réaliser des choses inimaginables. Pourtant, à l'heure du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, le projet de soumission de la nature qui fonde la vision des Lumières est aujourd'hui remis en cause. Car après tout, à trop dominer la nature, l'Homme ne menace-t-il pas aujourd'hui sa propre pérennité ? En posant des limites insurmontables, l'écologie vient ainsi requestionner nos valeurs, pour le meilleur ou pour le pire. Humanisme, science, technique, démocratie, économie : sur tous ces sujets les questions écologiques nous obligent aujourd'hui à porter un regard neuf. Bref inventaire des controverses en cours...

## Sommaire

1. La question de l'humanisme : l'homme au second plan ? .....	2
1.1. L'écologie : un projet anti-humaniste ?.....	2
1.2. Ou au contraire, l'écologie est-elle un élément de renouveau de l'éthique humaniste ? .....	3
2. La question de la technique : solution ou problème aux défis écologiques ?.....	4
2.1. La technique : un élément du problème écologique.....	4
2.2. ...ou au contraire : la solution à tous nos maux ! .....	5
3. La question démocratique : éco-fascisme ou démocratie écologique ? .....	6
3.1. La tentation de la dictature verte.....	7
3.2. Quelle démocratie écologique ? .....	8

Rédaction : **Aurélien Boutaud**  
pour le compte de la Communauté urbaine de Lyon (DPSA) / Février 2010

# 1. La question de l'humanisme : l'homme au second plan ?

L'un des fondements de la modernité tient en la distinction entre homme et nature. Les propos de Descartes ou de Bacon susmentionnés en témoignent : le projet de la modernité consiste en une maîtrise de la nature par l'homme. Le sociologue des sciences **Bruno Latour** considère même ce clivage homme-nature comme « *le partage moderne* », c'est à dire une particularité première de la modernité. L'humanisme des Lumières est donc fortement marqué par cette idée que l'homme est « au-dessus » de la nature.

## 1.1. L'écologie : un projet anti-humaniste ?

Dans ce contexte, l'émergence des mouvements écologistes a parfois été critiquée comme relevant d'un projet anti-humaniste. La phrase de **Marcel Gauchet**, selon laquelle l'amour de la nature qui caractérise les écologistes dissimulerait en fait une haine des hommes, traduit bien ce point de vue. En France, cette thèse anti-humaniste a été popularisée par **Luc Ferry** au début des années 1990 dans son ouvrage *Le nouvel ordre écologique*. Ces deux auteurs sont d'ailleurs souvent cités par d'autres personnalités connues pour leur rejet du mouvement écologiste. Il faut convenir également que certains naturalistes pessimistes ont largement entretenu cette idéologie anti-humaniste, comme par exemple **Yves Paccalet** avec son récent

**Pour Marcel Gauchet, l'amour que les écologistes portent à la nature cache une haine des hommes. En estompant la distinction homme-nature qui fonde la modernité, l'écologie porterait donc les germes d'un anti-humanisme...**

pamphlet au titre provocateur : *L'humanité disparaîtra, bon débarras*.

Dans *Le nouvel ordre écologique*, **Luc Ferry** s'en prend en particulier à une frange marginale du mouvement écologiste : les défenseurs des animaux les plus acharnés (antispécistes) et les tenants de l'écologie profonde ; deux mouvements qui ont pour particularité de remettre en cause la distinction rigide homme-nature telle qu'elle est traditionnellement établie et hiérarchisée dans les courants de pensée modernes. L'animal, voire la nature en tant que telle, deviendraient des sujets de droit à part entière, au même titre que l'homme – par la redéfinition d'un lien qui pourrait se traduire par le passage d'un

« contrat » avec la nature pour **Michel Serre**. **Ferry** voit dans ce « déclassement » de l'Homme un risque grave de dérive anti-humaniste, et il prône au contraire un environnementalisme centré sur l'homme : c'est à dire une démarche utilitariste qui vise avant tout la défense des intérêts humains, pouvant se traduire par la protection de la nature lorsque la destruction de celle-ci fait courir un danger à l'homme – en partant du principe que la nature n'a de valeur qu'à travers l'homme. Cette vision est par ailleurs fondée sur une grande confiance en la science et la technique, comme nous le verrons plus loin, qui amène ces auteurs à reléguer la question écologique au second plan.

### Antispécisme et écologie profonde : de quoi parle-t-on ?

Le spécisme est un néologisme proposé dans les années 1970 pour désigner une idéologie qui verrait dans l'espèce un facteur de discrimination – au même titre que le racisme désigne une discrimination liée à la race, ou le sexisme une discrimination liée au sexe. Les antispécistes condamnent donc le fait de discriminer et de maltraiter des êtres vivants, en particulier des animaux, sous prétexte de leur appartenance à une espèce

différente de celle des êtres humains. Pour **Peter Singer**, il n'y a en effet aucune raison « *de refuser d'étendre le principe fondamental d'égalité de considération des intérêts aux membres des autres espèces* ». Le fait, par exemple, de faire souffrir ou de maltraiter un animal est donc largement condamné par les antispécistes, et ce quelle que soit l'appartenance de cet animal (cet « individu ») à telle ou telle espèce. Pour **Singer**, « *La question n'est pas "peuvent-ils raisonner ?" ni "peuvent-ils parler ?" mais "peuvent-ils souffrir ?"* ». L'acte de raison n'est donc pas primordial pour les antispécistes, l'important est bien la souffrance que l'homme inflige à l'animal. Et si l'homme se distingue d'autres espèces par une capacité de raisonnement particulière, cela ne doit pas l'empêcher (au contraire) d'appliquer à ces espèces une éthique de comportement à leur égard identique à celle qu'il appliquerait à l'espèce humaine. Il y a donc au final deux manières d'appréhender la question du lien entre antispécisme et humanisme : d'un côté, l'élargissement de l'éthique humaniste (et en particulier du sentiment de compassion) à l'ensemble des animaux sans distinction d'espèce, et d'un autre la négation de l'humanisme en tant que principe de sacralisation de l'être humain comme être vivant situé au-dessus des autres espèces.

Le terme *écologie profonde* est également apparu au début des années 1970, cette fois-ci suite aux travaux du philosophe norvégien **Arne Næss**. Ce dernier proposait notamment, avec ce terme, de différencier son approche de celle de la plupart des environmentalistes à qui il reprochait de ne pas s'attaquer aux racines profondes du problème écologique. « *L'écologie superficielle combat la pollution dans les pays riches, tandis que l'écologie profonde explore les racines des problèmes écologiques dans la structure des sociétés et des cultures du monde entier* ». L'écologie profonde vise donc à questionner les liens entre l'homme et la nature, en partant du constat que l'homme est un élément de l'écosystème terrestre (la biosphère), au même titre que de nombreux autres éléments. Or la systémique nous apprend que sur le long terme les intérêts du « tout » (la biosphère) priment sur ses « parties » (l'homme, mais aussi d'autres éléments constituant la biosphère). Il en résulte un questionnement profond sur la distinction homme-nature (ou culture-nature) et sur les relations de l'homme moderne à son environnement. L'anthropocentrisme moderne, qui considère la nature comme une simple ressource dont la finalité est de répondre aux besoins humains, est particulièrement visée. Pour la plupart des tenants de l'écologie profonde, il faut donc passer d'un anthropocentrisme exacerbé à une forme de biocentrisme, et refonder ainsi une alliance entre l'homme et la nature en considérant avec davantage de respect les autres éléments de la biosphère – notamment les formes vivantes non-humaines auxquelles l'écologie profonde reconnaît une valeur intrinsèque, ce qui la rapproche de l'antispécisme sur certains aspects.

Le mouvement de l'écologie profonde (<http://www.deepecology.org/>) a proposé 8 grands principes fondateurs de la démarche, qui reprennent les valeurs évoquées ci-dessus, et proposent également un projet politique basé notamment sur deux fondements qui font polémique : la définition d'un projet de société davantage axé sur la qualité de vie que la quantité de biens, mais aussi une certaine décroissance de la population humaine. C'est évidemment ce dernier point qui a le plus fait l'objet de critiques et d'attaques.

## 1.2. Ou au contraire, l'écologie est-elle un élément de renouveau de l'éthique humaniste ?

Pour **Romain Felli**, le débat entre écologie profonde et écologie « humaniste » est un faux débat. L'écologie profonde et l'antispécisme n'auraient en fait jamais profondément influencé le mouvement écologiste, restant très largement marginaux – pour ne pas dire inexistantes en France. Le débat en « anti-humanisme » aurait donc

**Pour les penseurs de l'écologie politique, au contraire, la crise écologique est le symptôme d'une société malade de productivisme et d'accumulation. Une société de consommation fondée sur une vision de l'homme obsolète et dégradante. Elle appelle à un renouveau de l'éthique humaniste.**

été entretenu pour disqualifier le mouvement écologiste, et éviter d'affronter les arguments de la vague de pensée beaucoup plus significative que représente l'écologie politique (que Romain Felli nomme « écologie par en bas »). Car, qu'il s'agisse d'**André Gorz**, **Cornelius Castoriadis** ou encore **Ivan Illich**, les penseurs qui ont profondément marqué l'écologie politique ne se sont intéressés aux questions écologiques qu'après une critique approfondie de l'impact des sociétés productivistes sur l'homme – notamment ce qu'on nomme à la suite de **Baudrillard** « société de consommation ». **André Gorz** explique par exemple comment il a été amené à s'intéresser à l'écologie à travers un article qui « *expliquait que la valorisation des capacités de production américaines exigeait que la consommation croisse de 50% au moins dans les huit années à venir, mais que les gens étaient bien incapables de définir de quoi seraient faits leur 50% de consommation supplémentaire. Il appartenait aux experts en publicité et en marketing de*

*susciter des besoins, des désirs, des fantasmes nouveaux chez les consommateurs, de charger les marchandises même les plus triviales de symboles qui en augmenteraient la demande. » Or cette logique d'accumulation, typiquement capitaliste, est le fondement de la crise écologique. Pour **Castoriadis**, l'écologie est donc avant tout un projet politique et humaniste, en cela qu'elle nécessite « des changements profonds dans l'organisation psychosociale de l'homme occidental, dans son attitude à l'égard de la vie, bref dans son imaginaire. Il faut que l'idée que la seule finalité de la vie est de produire et consommer toujours davantage – idée à la fois absurde et dégradante – soit abandonnée (...). Cela, seuls les hommes peuvent le faire ».*

Ces auteurs dénoncent donc tout autant l'impact humain que l'impact écologique des sociétés industrielles. Liant les deux, ils proposent de s'attaquer à la source du problème : une vision de l'humanité, qui est notamment celle des économistes (l'homo-œconomicus), et qui mène à une forme d'exploitation de la nature par l'homme, mais aussi de l'homme par l'homme. Vision face à laquelle ils proposent un projet visant à l'autonomie individuelle et collective, seule apte selon eux à faire émerger une éthique de l'auto-limitation que ne permet pas la logique d'accumulation du productivisme et du capitalisme.

---

## 2. La question de la technique : solution ou problème aux défis écologiques ?

En affirmant que le but de la science moderne est de dominer la nature et la mettre au service de l'homme, la pensée moderne des Lumières s'est clairement inscrite dans un projet technicien : c'est en effet celle-ci qui va permettre le renversement du rapport de force entre l'homme et la nature. La question de la technique est donc centrale en matière d'écologie – tout comme elle l'est en matière d'économie.

### 2.1. La technique : un élément du problème écologique...

Une bonne partie, si ce n'est l'essentiel, de la littérature en matière d'écologie politique trouve ses fondements dans la critique de la technique et de ses effets dévastateurs. Dès l'entre deux guerres, en France, **Jacques Ellul** et **Bernard Charbonneau** vont apparaître comme des figures pionnières de l'écologie politique en construisant une théorie critique de la modernité dans laquelle la critique de la technique joue un rôle central. Ils démontrent en particulier que la technique est en train de s'émanciper de l'humanité, créant davantage de contraintes que de libertés, et détruisant au passage le support naturel. Cette thèse sera largement développée plus tard par **Ivan Illich**, inventeur de la notion de contre-productivité<sup>1</sup>, mais aussi du concept de convivialité.

---

<sup>1</sup> principe qu'Illich a largement développé par exemple autour de l'automobile avec la notion de « vitesse généralisée » : si on rapporte le temps travaillé par un ouvrier pour payer les frais liés à sa voiture au nombre de kilomètres qu'il parcourt, on obtient une vitesse généralisée de 6 à 7 km/h... soit nettement moins qu'en bicyclette.

Pour lui, les techniques peuvent être séparées en deux catégories : celles qu'il qualifie de conviviales, qui servent l'homme et la société (nature comprise) sans l'asservir, parce que ces technologies sont ouvertes et autonomes (le vélo...); et celles qui au contraire ne sont pas conviviales, parce qu'elles obligent l'homme à s'adapter, individuellement et collectivement, à une forme de système technicien et hétéronome qui finit par dicter sa loi (la voiture : les routes, les autoroutes, l'industrie pétrolière, etc.). La course en avant technologique crée alors plus de non-maîtrise que de maîtrise, du fait des effets induits souvent méconnus et irréversibles de ces techniques : nucléaire, OGM, nanotechnologies, etc.

A la même période, le philosophe **Hans Jonas** va lui aussi prendre toute la mesure du développement de la puissance technologique. Constatant que la technique permet à

***L'écologie politique est porteuse d'une critique virulente de la technique. Pour Ivan Illich, l'homme est aujourd'hui asservi par l'outil. Il faut renverser cette tendance. Pour Hans Jonas, la technique a renversé le rapport de force Homme – Nature, au point de rendre possible la destruction de notre support de vie : il en appelle donc à une nouvelle éthique du développement technologique.***

l'homme de modifier ou détruire de manière irréversible son support biologique, il en appelle à une forme de régulation éthique du développement technologique. Il développera sur cette base toute une série de réflexions visant à faire émerger une éthique de la responsabilité, qui peut s'exprimer sous la forme d'un impératif catégorique : « *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre* » et « *Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie* ». Ce principe influencera grandement le principe de précaution tel qu'il est défini dans la **Déclaration de Rio**.

Pour la plupart des écologistes, la technologie est donc avant tout un élément du problème, puisque c'est elle qui a l'effet le plus démultiplicateur sur l'environnement. Il faut donc s'émanciper de ce que **Benjamin Dessus** nomme l'utopie technologique, et chercher également des solutions organisationnelles et politiques. Pour l'écologie politique, l'évolution technologique doit donc *a minima* s'accompagner d'une sortie du productivisme, sans quoi la logique

d'accumulation annule tous les gains que l'on peut espérer de la technologie. C'est ce qu'on appelle *l'effet rebond*, illustré dans de nombreux domaines : les gains écologiques permis par une technologie sont annulés par la croissance de la consommation de ce bien ou d'autres biens... : la technologie ne peut rien sans une sortie de la logique de croissance des consommations matérielles.

## **2.2. ...ou au contraire : la solution à tous nos maux !**

Evidemment, cette critique de la technique (présentée comme un élément aliénant pour l'homme et la nature) attaque de front l'un des principes fondateurs de la modernité. La riposte a donc été virulente du côté des tenants d'une certaine modernité pour qui la critique de la technique reflète une volonté de « retour en arrière » de la part des écologistes. **L'Appel d'Heidelberg**, signé par plusieurs centaines de scientifiques dont nombre de prix Nobel, en réaction à la tenue en 1992 du Sommet de la Terre, dénonçait ainsi (à propos sans doute de l'écologie politique) « *l'émergence d'une idéologie irrationnelle, qui s'oppose au progrès scientifique et industriel, et nuit au progrès économique et social* ». L'essayiste **Guy Sorman** ira encore plus loin en classant les écologistes parmi « *les ennemis du progrès* ».

Pour les « modernes », il ne fait pas de doute que la solution aux questions écologiques passe avant tout par le progrès technologique. **Luc Ferry** est à ce sujet très affirmatif « *Que ce soit par un surcroît de science et de technique que nous parvenions un jour à résoudre les questions qu'aborde l'éthique de l'environnement est plus que probable* ». L'appel d'Heidelberg est à peine plus nuancé : « *l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service et non l'inverse* » tandis que « *la science, la technologie et l'industrie (...) sont des outils indispensables qui permettront à l'humanité de venir à bout, par elle-même et pour elle-même, de fléaux tels que la faim et les surpopulations* ». Quant à **Claude Allègre** ou **Björn Lomborg**, ils n'hésitent pas à proposer dans le détail les solutions technologiques : développement du nucléaire, des OGM, ou encore des techniques de géo-ingénierie (enfouissement du CO<sub>2</sub>, manipulation du climat, etc.).

***Pour les tenants les plus classiques de la modernité, la critique de la technique cache en fait une volonté de retour en arrière. Pour Guy Sorman, les écologistes seraient ainsi à ranger du côté des ennemis du progrès.***

Cette vision très optimiste de la technologie et du progrès trouve des résonances très fortes du côté des économistes néoclassiques (comme **Solow** et **Hartwick**), dont l'approche de la nature est très utilitariste, et qui considèrent cette dernière comme une forme de capital (le capital dit « naturel »). L'hypothèse centrale des économistes néoclassiques est que ce capital naturel est en grande partie substituable par d'autres formes de capitaux artificiels, de sorte que la dégradation du capital naturel par une génération n'est pas en soi

condamnable puisqu'elle peut être compensée par l'augmentation d'une forme de capital artificiel (hypothèse dite de « durabilité faible »). Concrètement, les tenants de cette hypothèse misent essentiellement sur le capital technologique pour jouer ce rôle compensateur.

Il va sans dire que le principe de précaution, érigé en nouveau modèle de gestion par les « écologistes », est au contraire très largement rejeté par les « modernes » - c'est d'ailleurs précisément ce principe que visait indirectement l'Appel d'Heidelberg en 1992.

---

### **3. La question démocratique : éco-fascisme ou démocratie écologique ?**

« *Les démocraties modernes sont-elles à même de prévenir les catastrophes annoncées ?* » se demande **Jean-Pierre Dupuy**. Les enjeux écologiques ont en effet pris une dimension telle que la question de la démocratie est aujourd'hui potentiellement remise en cause, en particulier dans sa forme représentative. Pourquoi ? Parce que les plus grands défis écologiques opèrent à des échelles de temps et d'espace qui ne correspondent pas à la définition de l'intérêt général telle qu'elle est censée être défendue par les « représentants » que sont les élus. Ces derniers sont en effet censés « représenter » des intérêts à la fois limités dans l'espace (leur territoire administratif, qui correspond au mieux à l'échelle d'un Etat) et limités

dans le temps (la durée d'un mandat, ou tout au plus l'échelle des générations présentes). Or des défis comme le changement climatique font exploser ce cadre très restrictif de définition de l'intérêt général : les changements ont en effet lieu à l'échelle mondiale, et concernent davantage encore les générations futures que les présentes. Les principaux concernés ne sont donc pas représentés dans ce jeu démocratique.

### 3.1. La tentation de la dictature verte

La capacité limitée des écosystèmes impose donc à l'homme des contraintes, des limites physiques, qui sont potentiellement contradictoires avec ce que désirent les gens (désir qui n'a potentiellement pas de limites). Le philosophe **Hans Jonas** en était par exemple arrivé à douter de la capacité des démocraties à maîtriser et raisonner

**Pour Luc Ferry, l'écologie comporte les germes d'un totalitarisme. Elle serait typique d'un romantisme propre aux grandes dictatures.**

leur surpuissance technologique – c'est à dire à s'imposer une éthique de la limite. Cet auteur a ainsi pu écrire qu'il ne voyait guère d'autre possibilité à terme qu'une « *tyrannie bienveillante, bien informée et animée par la juste compréhension des choses* ». « *Seule une élite* », poursuivait-il, « *peut éthiquement et intellectuellement assumer la responsabilité pour l'avenir* ». Précisons qu'il s'agissait pour Jonas davantage d'un constat désabusé que d'une proposition de solution.

Partant de là, les plus critiques n'hésitent donc pas à affirmer que l'écologie est une menace pour la liberté et la démocratie. Mais il est intéressant de noter que cette crainte de dérive autoritaire est à la fois présente chez ceux qui se réclament de la « modernité » et ceux qui se réclament de « l'écologie politique ». Chacun fait ainsi peser sur l'autre des soupçons de dérive autoritaire.

Parmi les « modernes », c'est une fois de plus **Luc Ferry** qui a frappé le plus fort. Son ouvrage « Le nouvel ordre écologique » tente en effet de tisser des liens entre l'idéologie écologiste et les idéologies les plus totalitaires, parmi lesquelles le Stalinisme et le Nazisme. Selon Ferry, « *les thèses philosophiques qui sous-tendent*

**Au contraire, les penseurs de l'écologie politique affirment que c'est la confiance aveugle des « modernes » dans la technique (pour résoudre les problèmes écologiques) qui menace gravement la démocratie, en accordant un pouvoir sans cesse grandissant aux expertocrates.**

*les législations nazies recoupent souvent celles que développera la deep ecology (...) : dans les deux cas, c'est à une même représentation romantique et / ou sentimentale des rapports de la nature et de la culture que nous avons affaire, liée à une commune revalorisation de l'état sauvage (...)* ». Quant à la proposition de **Jonas**, qui appelle à un renouveau éthique et politique permettant une maîtrise de la technique afin d'en éviter les dérives, elle est tout bonnement rejetée : une fois de plus parce que la confiance en la science et la technologie des « modernes » est quasi infinie : elle permettra de repousser les limites (Cf. section précédente).

La technique, le poids démesuré qu'on lui accorde, la fuite en avant qu'elle suggère et l'impossibilité de tout contrôle qui en découle : là est précisément ce qui fait le plus obstacle à la démocratie pour les tenants de l'écologie politique (**Gorz**, **Castoriadis** ou encore **Dupuy** pour ne citer que quelques noms). C'est déjà ce qu'**Ivan Illich** dénonce dans les sociétés

industrielles, dans lesquelles l'outil domine l'homme et lui impose des décisions. Mais ce risque est encore bien plus grand pour les démocraties lorsque les technologies s'imposent comme solution quasi-exclusive aux défis écologiques : car la prise de décision risque alors d'être confisquée par les experts et les savants, seuls aptes à

comprendre et donc à décider. C'est le risque d'une technocratie (ou expertocratie) au sens propre, telle que **Jonas** l'évoque – on pense ici inévitablement à l'énergie nucléaire. Pour certains écologistes, dans cette perspective de fuite en avant du tout technologique, les marges de manœuvre risquent de s'avérer très étroites : et faute d'alternative, la population devra alors accepter les risques engendrés par les technologies mises en œuvre (OGM, nanotechnologies, nucléaire, etc.).

### 3.2. Quelle démocratie écologique ?

Comment surmonter ces risques de dérive autoritaire ? **Romain Felli** distingue là encore deux visions très différentes de la démocratie écologique : celle de « l'écologie par en haut » (qui adapte le système existant) et celle de « l'écologie par en bas » (plus ouvertement révolutionnaire et utopiste).

***Pour redynamiser la démocratie, certains proposent un simple ajustement permettant de rendre les démocraties représentatives plus dynamiques et en dialogue avec la société civile : c'est le principe de la participation. Mais dans ce système, le peuple reste néanmoins le plus souvent simple spectateur.***

La première approche, celle prônée par le développement durable, consiste à intégrer davantage de participation de la société civile dans les processus de prise de décision (principe 10 de la **Déclaration de Rio**). La participation vise à améliorer la transparence et impliquer la « société civile », de façon à aboutir à une décision partagée ayant fait l'objet de consensus entre des acteurs qui ont des points de vue potentiellement divergents. Il s'agit essentiellement de faire circuler de l'information et de créer du consensus. Plusieurs modes opératoires co-existent, dont les plus novateurs prennent la forme de jurys de citoyens ou encore de conférences de consensus : sur le modèle des jurys populaires opérant dans le domaine de la justice, on tire au sort une quinzaine de personnes qui sont invitées à se prononcer sur un sujet touchant au développement durable (après audition d'experts).

Il s'agit d'organiser ce que **John Rawls** nomme « le voile d'ignorance », c'est à dire une situation dans laquelle les preneurs de décision sont dégagés de tout intérêt individuel.

***L'écologie politique est quant à elle critique de la démocratie délégative, jugée comme une affaire de spécialistes. Elle se fonde sur un projet d'émancipation et de démocratie « réelle » qui s'exercerait au sein de communautés de petite taille organisées en confédérations (ex : Europe des régions). Il s'agit donc d'un projet fondé sur une vision très exigeante (et utopiste ?) de la démocratie.***

**Jacques Testart** voit dans ces processus un moyen intéressant de faire émerger un intérêt général élargi aux générations futures, car les citoyens sont alors dégagés de tout intérêt de court terme et tendent à formuler un avis très précautionneux (par exemple sur les nouvelles technologies). Pour les plus critiques, ces opérations de participation ne sont qu'une manière de manipuler la population pour lui donner l'impression d'avoir participé à la prise de décision, et donc la rendre complice. De fait, **Testart** et de nombreux autres observateurs admettent que les institutions de participation n'ont généralement qu'un rôle consultatif, et leurs avis ne sont pris en compte que très marginalement – ou lorsque ces avis sont compatibles avec ceux des « représentants ».

Pour les penseurs de l'écologie politique (ou « l'écologie par en bas ») la démocratie représentative est très largement insuffisante, elle est le symbole d'une société hétéronome dans laquelle le peuple délègue à des « techniciens ou des professionnels de la politique » le droit de décider pour eux. Le projet d'autonomie porté par le mouvement de l'écologie politique revendique donc une démocratie véritable, ou directe

(c'est à dire non délégitime). Cela suppose une approche beaucoup plus décentralisée et confédérale, avec la constitution de communautés de petite taille aptes à pratiquer une forme d'autogouvernement (dans la logique du *Small is beautiful* d'**Ernst Friedrich Schumacher**, autre penseur phare de l'écologie politique). Pour **Castoriadis**, « *il nous faut donc une véritable démocratie, instaurant des processus de réflexion et délibération les plus larges possible, où participent les citoyens dans leur totalité* » étant entendu que cette forme d'autogouvernement est une voie permettant d'envisager une certaine autolimitation (ou simplicité volontaire). L'écologiste étasunien **Murray Bookchin**, initiateur de l'écologie sociale, a de son côté largement développé cette thèse autour de la notion de municipalisme libertaire : une forme d'autogouvernement impliquant directement la population, et qui pourrait proposer des formes d'organisation de la production à travers des coopératives autogérées. Ce projet d'autonomie, d'organisation confédérale de communautés pouvant pratiquer à leur échelle une démocratie réelle, est par exemple présent dans l'idée d'une Europe fédérale des régions portée par certains organismes ou partis politiques (même si l'échelle des régions est encore beaucoup trop vaste pour porter un projet de démocratie directe).

Dans les deux cas, se pose donc la question de la gestion des intérêts entre l'individu, sa communauté « directe » (locale), et bien entendu l'échelle globale (la communauté humaine, la Terre).

Au final, quelles que soient les sujets abordés, la question fondamentale semble être la suivante : les défis écologiques peuvent-ils être résolus par de simples ajustements « techniques » du système économique et politique actuel (écologie « réformatrice ») ? Ou nécessitent-ils d'imaginer un projet de société fondamentalement différent (écologie « révolutionnaire ») ?

### **Les limites écologiques : une question vitale pour la survie des civilisations ?**

La question écologique renvoie inévitablement à celle de l'avenir de la civilisation (Cf. dossier réalisé par Ludovic Viévard sur le sujet de la civilisation). Longtemps considérés comme des alarmistes et des Cassandres qui annonçaient la fin du Monde, les écologistes sont aujourd'hui pris davantage au sérieux. Et pour cause, puisque les preuves de dégradations irréversibles des écosystèmes ne cessent de s'accumuler. Mais la crise écologique peut-elle réellement mettre un terme à la civilisation humaine ?

Cette question a été abordée de manière très détaillée par **Jared Diamond** dans son ouvrage « *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* ». Dans ce volumineux essai, le biogéographe américain s'appuie sur une analyse précise des processus qui ont amené certaines civilisations à être confrontées à une menace d'effondrement, c'est à dire « *une réduction drastique de la population humaine et/ou de la complexité politique/économique/sociale, sur une zone étendue et une durée importante* ». Vikings du Groenland, habitants de l'Île de Pâques ou des Îles de Pitcairn, Mayas ou encore Anasazis sont ainsi étudiés dans le détail. Mais des sociétés plus contemporaines sont également analysées et comparées. Et au final, pour **Jared Diamond**, si les facteurs écologiques sont toujours présents, ils n'expliquent jamais à eux seuls l'effondrement d'une civilisation. Quatre types de facteurs sont retenus par Diamond : le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'hostilité des voisins (plus généralement les rapports de compétition), et des rapports de dépendance avec des partenaires commerciaux.

Le cas des Mayas est symptomatique : maîtrisant l'irrigation et l'agriculture, ayant développé une structure très organisée et hiérarchique, les mayas organisèrent leur société autour de grandes cités-Etats qui entretenaient de nombreuses relations commerciales. Ce système permit au peuple Maya d'atteindre son apogée démographique autour de l'an 800. Mais les villes Mayas entrèrent également dans une concurrence au prestige, largement alimentée par des pouvoirs monarchiques locaux qui se mirent à construire des temples de plus en plus vastes pour asseoir leur prestige et leur autorité. Cette course effrénée, accompagnée d'une forte croissance démographique, mena finalement à un déboisement massif qui dérégula le fonctionnement des écosystèmes locaux, déjà perturbés par un réchauffement du climat. S'ensuivirent alors famine, guerres civiles, maladies, et effondrement d'une civilisation dont les espagnols ne virent que les témoignages artistiques et architecturaux.

**Diamond** montre également qu'il est possible de réagir. Certaines sociétés ont ainsi échappé à la menace d'effondrement en prenant des décisions souvent radicales. La comparaison entre les Vikings du Groenland et les Inuits est saisissante : tandis que les premiers échouèrent à s'adapter aux évolutions du milieu, refusant en particulier de remettre en cause les pratiques et les valeurs qu'ils avaient importé d'Europe, les seconds s'adaptèrent aux changements et pérennisèrent leur présence.

**Diamond** en tire enfin des conclusions pour l'ère moderne. Identifiant douze grandes menaces écologiques pour la civilisation globalisée, il en déduit qu'elles ne pourront être surmontées qu'à condition de les considérer avec le plus grand sérieux. Et à l'instar des Vikings du Groenland, on ne peut s'empêcher de se demander si l'obstacle le plus important ne tient pas au nécessaire changement de valeurs qu'impose le défi écologique.

---

## Bibliographie

- Bacon, F. 1995 (rééd.) *La Nouvelle Atlantide*, Flammarion, Paris.
- Baudrillard J., 1970. *La société de consommation*, Gallimard, Paris.
- Bookchin M., 1992 (rééd.). *Une société à refaire : Pour une écologie de la liberté*, Atelier de création libertaire, Lyon.
- Castoriadis C., 2005. *Une société à la dérive, Entretiens et débats 1974-1997*, Le Seuil, Paris.
- Charbonneau B., 2001 (rééd.). *Prométhée réenchaîné*, La Table Ronde, Paris.
- Descartes R., (rééd. 2009). *Discours de la méthode*, Gallimard, Paris.
- Dessus B., 2005. « L'alibi politique des utopies technologiques », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2005, pp. 12-13
- Diamond J. 2006. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, Paris.
- Dupuy J-P., 2009, « La menace écologique, un défi pour la démocratie », *Revue du MAUSS permanente*, 14 octobre 2009 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article563>
- Ellul J., 2004 (rééd.). *Le système technicien*, Le Cherche Midi, Paris.
- Felli R., 2008. *Les deux âmes de l'écologie. Une critique du développement durable*, L'Harmattan, Paris.
- Ferry L., 1992. *Le nouvel ordre écologique*, Grasset, Paris.
- Gauchet M., 2002. *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, Paris.
- Gorz A., 2000. « Leur écologie et la nôtre », *Ecorev'*, n°0, pp 6-9
- Gorz A., 1978. *Écologie et politique*, Le Seuil, Paris.
- Hartwick J.M., 1977. "Intergenerational equity and the investing rents from exhaustible resources", *The american economic review*, vol.67, n°5, pp.972-974
- Illich I., 1972. *La convivialité*, Le Seuil, Paris.
- Jonas H., 1990. *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Editions du Cerf, Paris.
- Latour B., 2004. *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris.
- Lomborg B., 2004. *L'écologiste sceptique : le véritable état de la planète*, Le cherche midi, Paris.
- Næss A., 2009. *Vers l'écologie profonde*, Wildproject, Paris.

Paccalet Y., 2006. *L'humanité disparaîtra, bon débarras*, Arthaud, Paris.

Rawls J., 1991. *Théorie de la justice*, Le Seuil, Paris.

Schumacher E.F. 1979. *Small is beautiful, Une société à la mesure de l'homme*, Le Seuil, Paris.

Serre M. 1990. *Le contrat naturel*, F. Bourin, Paris.

Solow R., R.M., 1986. "On the intergenerational allocation of natural resources", *Scandinavian Journal of economics*, vol. 88, n°1., pp. 141-149

Sorman G., 2001. *Le progrès et ses ennemis*, Fayard, Paris.

Singer P., 1993 (réed.). *La libération animale*, Grasset, Paris.

Testart J. (dir.), 2003. *Réflexions pour un monde vivable. Propositions de la Commission Française du développement Durable, 2000-2003*, Mille et une nuits, Paris.